

LA VILLE DE PARIS RECRUTE

par concours

4 directeur·rices adjoint·es d'Établissements Sportifs de la Ville de Paris

(concours d'Agent·e de Maîtrise en Équipements Sportifs)

Inscriptions au concours (*) du 6 au 30 avril 2021

En tant que directeur·rice adjoint·e d'établissements sportifs de la Ville de Paris, vous rejoignez la Direction de la Jeunesse et des Sports (DJS) qui participe à la conception et à la mise en œuvre des politiques municipales en faveur du sport et de la jeunesse à Paris.

Vous assistez un·une directeur·rice d'établissements sur le périmètre d'un des 48 territoires parisiens, dans lequel vous gérez un ou plusieurs établissements sportifs (piscine, gymnase, stade, bains- douches...). Vos missions consistent à :

- Encadrer et suivre le travail de l'ensemble des équipes du territoire
- Organiser et veiller à la sécurité des établissements en veillant notamment au respect des règles d'hygiène et de sécurité
- Garantir l'accueil et la sécurité des usager·ère·s et veiller à la continuité du service public municipal des sports
- Mettre en œuvre au niveau du territoire le programme sportif d'arrondissement et le projet sportif parisien
- Participer à la programmation des travaux conduits dans le ou les établissements et être maître d'ouvrage des travaux exécutés par vos collaborateur·rice·s
- Assurer la gestion administrative, logistique et budgétaire du ou des établissements du territoire.

En rejoignant les équipes de la Ville de Paris, vous contribuez directement à améliorer le quotidien des parisien·nes. Vous participez à proposer un service public innovant et de qualité. La Ville de Paris vous offre également l'opportunité de progresser dans votre carrière professionnelle grâce à des programmes de formation qui vous permettront d'évoluer selon vos envies.



PROFIL

- Diplôme Bac+2 ou expérience professionnelle équivalente ou ancienneté dans la fonction publique (voir brochure du concours)
- Remplir les conditions générales d'accès à la fonction publique
- Aptitudes à l'encadrement et à l'animation d'équipes
- Connaissances des techniques du bâtiment appliquées au domaine sportif et de la réglementation en matière d'hygiène et de sécurité

**Renseignements
& inscriptions (*)**



www.paris.fr/recrutement

Ville de Paris
DRH / Bureau du recrutement
2 rue de Lobau – 75004 Paris

Épreuves à partir du 14 juin 2021

(*) Concours d'Agent·e de Maîtrise en Équipements Sportifs